

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

COMMUNE DE MOISSAC

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE DIX LE SIX MAI (06/05/2010)**

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 29 AVRIL 2010, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire**,

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, Mme Martine DAMIANI, M. Rolland ROUX, Mme Hélène DELTORT, M. Bernard REDON, Mme Marie DOURLENT **Adjoints**,

M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, Mme. Eliane BENECH, M. Didier MOTHE, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOU, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, M. Franck BOUSQUET, Mme Odile MARTY-MOTHE, Mme Nathalie DA MOTA, Mme Christine FANFELLE, M. Richard BAPTISTE, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, Mme Carine NICODEME, M. Claude GAUTHIER, M. Patrice CHARLES **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRESENTES :

M. Guy-Michel EMPOCIELLO (représenté par M. REDON) **Adjoint**

M Abdelkader SELAM (représenté par M. BOUSQUET), M. Gérard VALLES (représenté par M. NUNZI), M. Guy ROQUEFORT (représenté par Mme ROLLET), Mme Nathalie GALHO (représentée par Mme NICODEME) **Conseillers Municipaux**

Mme DA MOTA est nommée secrétaire de séance.

Rapporteur : Mme LASSALLE

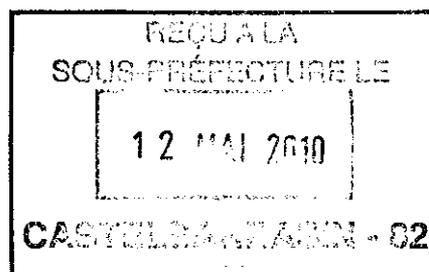
**09 – 06 mai 2010**

**RESTAURATION COLLECTIVE : REVISION DU PRIX DE VENTE DES REPAS  
VENDUS PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 23 mars 2010,

**Le conseil Municipal, entendu l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré,  
à l'Unanimité**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°10 à la convention du 24 août 2001 comportant les modifications suivantes :



Le prix de la prestation, fixés à l'article 19 de ladite convention sont modifiés comme suit à compter de la prise d'effet de la révision SODEXO :

Repas	Prix unitaire avant révision			Prix unitaire après révision		
	HT	TVA 5.5%	TTC	HT	TVA 5.5%	TTC
<b>Enfants</b>						
Maternelles	3.897	0.214	4.111	3.918	0.215	4.133
Primaires	4.026	0.221	4.247	4.048	0.222	4.270
<b>Adulte</b>	5.003	0.275	5.278	5.030	0.276	5.306

Pour copie conforme  
Moissac le 07 mai 2010



Maire  
Jean-Paul NUNZI

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :

